

Mai / Juin 2018

Bimestriel N° 205

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401001 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: G. Ralet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Roodebeek : le hameau, ses racines et son patrimoine

À l'occasion des Journées du Patrimoine 218, le Comité de quartier Hameau de Roodebeek, ses habitants et les associations locales vous invite à participer à une multitude d'atelier le samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018.

"Au Moyen-Age, quelques fermes s'établissent le long du ruisseau Roodebeek. Leurs terres s'étendent jusqu'à la limite avec Evere et le bois de Linthout, et depuis le domaine de l'Hof ten Berg, jusqu'au centre du village. Le hameau s'urbanise progressivement aux environs de 1900, avec l'arrivée d'ouvriers venant travailler dans les briqueteries voisines. Dès 1914, le quartier est accessible en tramway. Une école communale ouvre ses portes en 1925. Vingt ans plus tard s'installe la paroisse de la Saint-Famille dont l'église est construite en 1938. Durant la décennie suivante, deux domaines privés, celui du rentier bruxellois Emile Devos et celui du peintre Constant Montald, sont réunis pour former le parc de Roodebeek. La Maison Devos abrite aujourd'hui le Musée communal (en cours de restauration) et la Villa Montald le Roodebeekcentrum.

Le cours du Roodebeek disparaît en 1950 avec la pose d'un collecteur d'égouts."

(Texte extrait de la brochure « Woluwe-Saint-Lambert à la carte »)



Inauguration du Centre de Revalidation Gériatrique (CRG) de l'hôpital Erasme (à gauche de l'image). À droite de l'image le Home Saint-Lambert.

En haut et au fond, le quartier des Constellations. Et en bas à gauche une partie du terrain de la "Ferme aux Oies"

- Un circuit guidé par les habitants et à destination d'un public familial vous emmènera à la découverte du quartier « hameau Roodebeek » et vous fera découvrir différents lieux insolites. Samedi à 10 h 30 (bilingue), et dimanche à 10 h 30 et 15 h 30 (durée : 1 h 30).
Rendez-vous devant le kiosque du parc, chaussée de Roodebeek, 314.
Maximum 20 personnes par départ. Réservation indispensable au 02/761.27.78 ou par mail (v.latteur@woluwe1200.be)
- Visite contée, le samedi et le dimanche à 14 h (durée : 1h). Visite parents et enfants admis (à partir de 8 ans).
Uniquement en français
Rendez-vous devant le kiosque du parc, chaussée de Roodebeek, 314.
Maximum 20 personnes par départ. Réservation indispensable au 02/761.27.78 ou par mail (v.latteur@woluwe1200.be)
- Atelier nichoirs le samedi de 14 h 30 à 15 h 30 et hôtels à insectes le samedi de 16 h à 17 h, (durée : 45min) - maximum 20 personnes par atelier.
Rendez-vous devant le kiosque du parc, chaussée de Roodebeek, 314.
Réservation indispensable au 02/761.27.78 ou par mail (v.latteur@woluwe1200.be)
- Atelier de dessins pour les enfants de 6 à 12 ans, le dimanche de 14 h à 16 h 30 (durée : 2 h 30)
Matériel à prévoir : un tablier – maximum 15 enfants
Rendez-vous devant le kiosque du parc, chaussée de Roodebeek, 314.
Réservation indispensable au 02/761.27.78 ou par mail (v.latteur@woluwe1200.be)
- Exposition sur l'histoire du quartier, photos, témoignages, œuvres d'art, samedi et le dimanche de 10h à 18h au

pavillon Roodebeek.

- Profitez également de l'ouverture de la maison de jeunes « Le Gué » où différentes activités sont prévues (kicker, ping-pong...) pour les enfants, les jeunes et les adultes.
Le samedi, accueil libre de 12 h à 18 h.
Atelier de « petite lutherie sauvage » entre 15h30 et 17h30 (durée : 30 min)
Témoignages filmés des personnes du quartier (projection à 14 h, 15 h, 16 h et 17 h).
Possibilité de se désaltérer à prix démocratique et grignotages maison.
Chaussée de Roodebeek, 300

Informations pratiques :

Parc de Roodebeek - chaussée de Roodebeek , 314

Ouverture : samedi 15.09 et dimanche 16.09, de 10 h à 18 h

Partenariat entre le service Protection du patrimoine et les habitants du quartier, le CPAS de Woluwe-Saint-Lambert, la maison de Jeunes « Le Gué » et l'asbl La Grande Ourse.

Wolu-Inter-Quartiers et les Comités de quartier ont prévu encore d'autres événements pour ces Journées du Patrimoine 2018. Rendez-vous sur notre site internet pour plus d'informations (www.wiq.be).

Perspective et ses 10 PAD's

Du lundi 4 au lundi 11 juin se tenaient des séances d'informations sur 10 quartiers stratégiques de la Région de Bruxelles-Capitale. Ces quartiers qui vont, dans les années à venir subir de lourdes transformations. Dans cet article, nous débrièferons la présentation axée sur le pôle Reyers ou "Médiapark" pour les intimes. Mais avant de rentrer dans le vif du sujet, il nous semble important de clarifier plusieurs points :

Perspective.brussels, la vision "macro" de la ville ?

Premièrement qui est donc ce "perspective.brussels" qui est l'origine de toutes ces présentations.

Perspective.brussels est née en 2015, son officiel est "Bureau bruxellois de la planification". Cet organe régional est en réalité la fusion de diverses administrations et cellules qui étaient en charge des statistiques, de la connaissance socioéconomique, de la planification stratégique et réglementaire du territoire bruxellois. On retrouve donc dans cet organe :

- L'Institut Bruxellois des Statistiques et d'Analyse (IBSA)
- L'Agence de Développement Territoriale (ADT)
- La Direction Études et Planification (DEP) de Bruxelles Développement Urbain (BDU)
- L'équipe du Bouwmeester Maitre Architecte (BMA)
- Le secrétariat de la Commission Régionale de Développement (CRD)
- Le référent Logement

Perspective.brussels apporte son expertise, en tant que centre d'études et de réflexions afin d'élaborer les stratégies de développement de la ville de demain. En regroupant des institutions et cellules axées sur la démographie, l'économie, l'urbanisme, le logement, la mobilité ... Il a une vision plus globale de la ville et de son développement, ce qui les rend plus à même de se projeter dans le futur et la planification urbaine de la Région de Bruxelles-Capitale.

Et la SAU ?

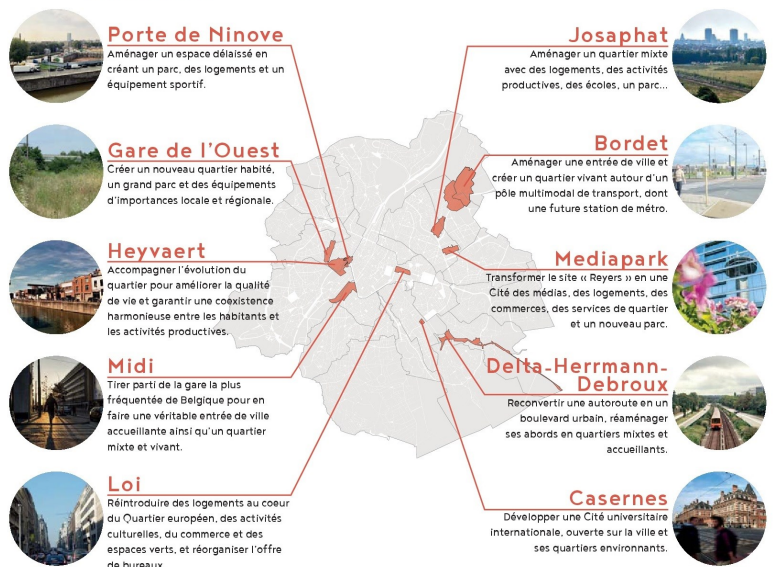
Parallèlement à son travail plus "théorique", perspective.brussels travaille en concertation avec la Société d'Aménagement Urbain (SAU). Cette dernière, à partir des plans d'aménagements d'une zone stratégique, élaboré par

Bruxelles bouge !

Du 4 au 11 juin 2018 : la semaine des grands projets urbains

Les quartiers stratégiques de la Région bruxelloise vont profondément se transformer dans les années à venir. Pour accompagner leur développement, le Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale a chargé perspective.brussels (administration bruxelloise en charge de la planification territoriale) d'élaborer des projets de Plans d'Aménagement Directeurs (PAD). L'état des lieux et les grands enjeux des 10 premiers d'entre eux seront présentés au public du 4 au 11 juin 2018.

Toute l'info sur www.perspective.brussels



perspective.brussels et arrêté par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, va prendre le relais pour la mise en œuvre du plan.

Voilà pour la présentation de nos hôtes, mais de quoi vont-ils nous parler exactement ?

10 projets de Plan d'Aménagement Directeur (PAD)

Maintenant que vous savez chez qui nous nous rendons, il faudrait savoir pourquoi nous sommes invités. Ces réunions d'information, qui se sont tenues du 4 au 11 juin, ont pour but de présenter 10 Plans d'Aménagement Directeur (PAD).

PAD compris ?

Le Plan d'Aménagement Directeur, est un nouveau type de plan introduit dans la récente réforme du CoBAT. En effet, cette grande réforme du Code Bruxellois d'Aménagement du Territoire (CoBAT) n'est rentrée, partiellement, qu'en vigueur depuis ce 30 avril 2018.

La création du "Plan d'Aménagement Directeur" a fait couler beaucoup d'encre dans les milieux associatifs et de défense des riverains. En effet, ce nouveau type de plan contient autant des volets stratégiques que réglementaires. De plus, il abroge toutes dispositions réglementaires qui lui sont contraires. Comprenez par-là, qu'un PAD permet au Gouvernement Régional de contourner l'ensemble des règles urbanistiques existantes pour autant qu'il s'inscrive dans les orientations définies par le Plan Régional de Développement (PRD) lui-même édicté par le Gouvernement Régional. Néanmoins, l'adoption d'un PAD doit passer par la réalisation d'un projet et d'un rapport d'incidence environnementale soumis à enquête publique et à une série d'instances (Bruxelles Environnement, Direction des Monuments et Sites, administration communale ...) pour avis consultatif.

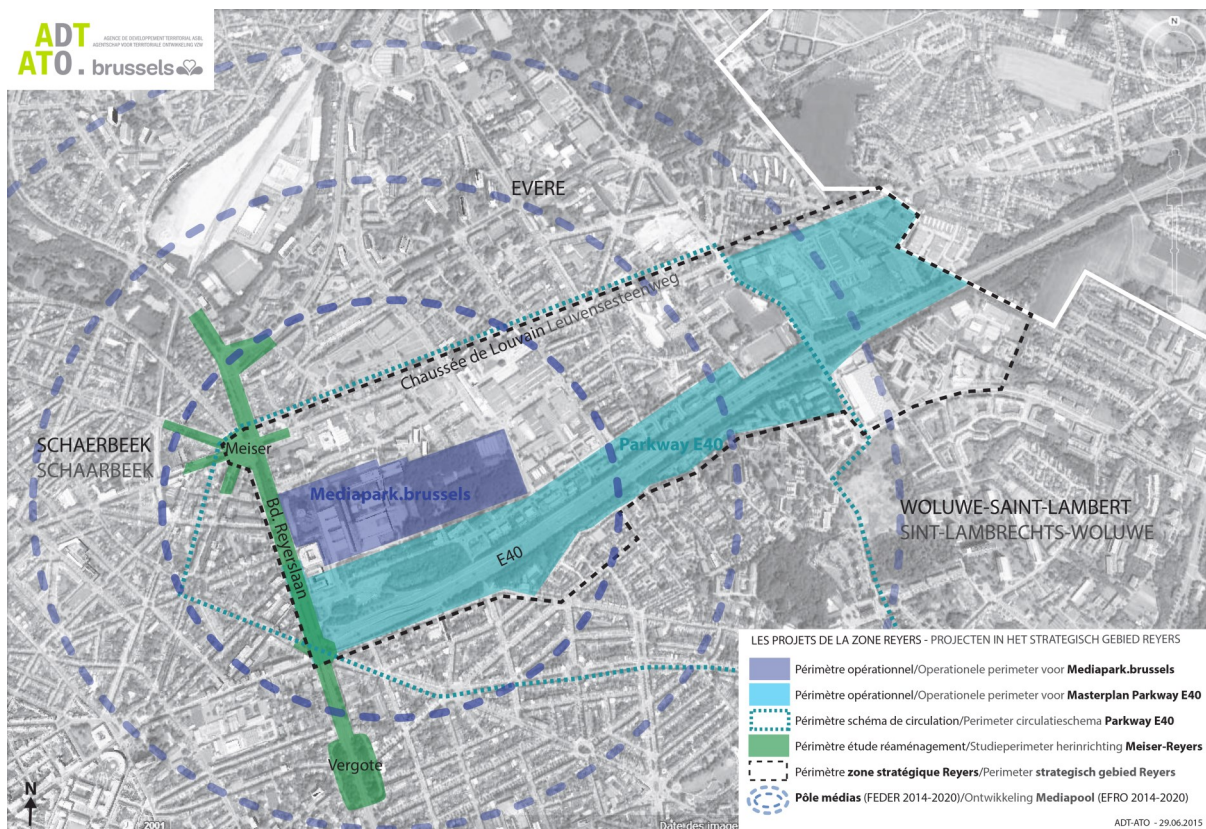
Ces avis sont ensuite transmis à la Commission Régionale de Développement (CRD) qui va se prononcer et émettre ses remarques. Finalement, le Gouvernement Régional adopte le plan définitivement (après avoir suivi les avis ou non) et le PAD entre en vigueur 15 jours après sa publication au moniteur belge.

Où en est la procédure ?

Pour les 10 projets de PAD qui ont été présentés par perspective.brussels, nous sommes encore au stade d'élaboration du projet et du rapport d'incidence environnementale. Les remarques récoltées lors des présentations serviront donc à nourrir le débat au sein du Gouvernement pour l'adoption des projets et rapports d'incidence avant la mise en l'enquête publique.

Pôle Reyers et au centre d'une multitude de projets

La zone qui nous intéresse aujourd'hui est le pôle Reyers et plus particulièrement la zone dite du Mediapark qui fait l'objet de la réalisation d'un PAD. Mais avant de rentrer dans les détails de la présentation, nous souhaitons revenir sur les nombreux enjeux et projets autour du pôle Reyers.



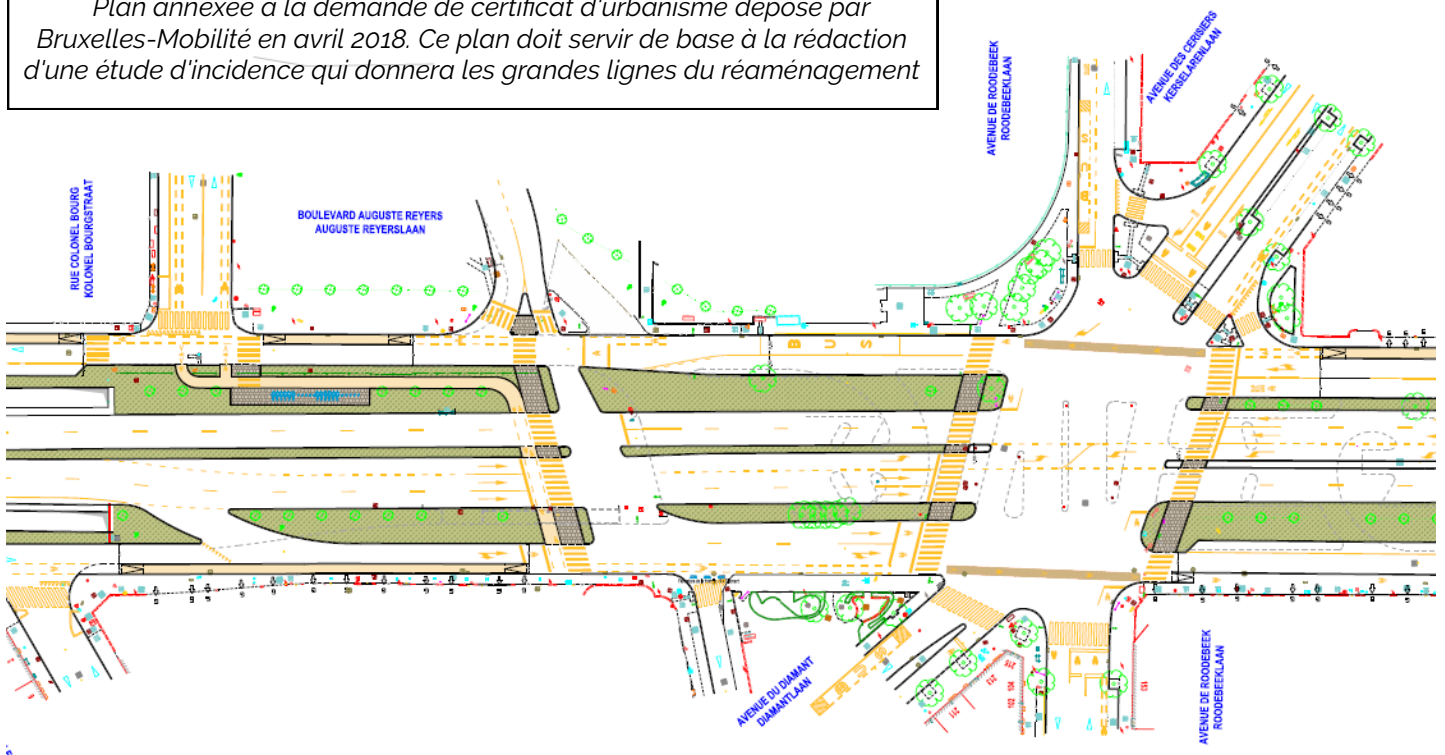
Réaménagement du Boulevard Reyers

Ça n'a échappé à personne, des travaux sont actuellement en cours dans les tunnels Reyers (E40<->Montgomery et E40<->Meiser). Ils ont pour but de rénover les tunnels et leurs étanchéités pour 100 ans. De plus, la Région profite de ces travaux pour réduire les trémies de sortie des tunnels vers le boulevard Reyers à une seule bande afin de gagner un espace indispensable en surface. À la suite de la rénovation des tunnels, la Région va démarrer le réaménagement du boulevard Reyers, de Meiser (exclu) au square Vergote (inclus) afin de recréer un véritable boulevard urbain permettant une circulation piétonne et cycliste de qualité. Wolu-Inter-Quartiers et les associations représentées dans la plateforme "Inter-Comités Reyers" suivent régulièrement les avancées des réflexions autour de ce réaménagement.

À la suite du réaménagement du boulevard Reyers, il ne fait nul doute que le réaménagement devra se prolonger jusqu'à Montgomery et Meiser dans le courant de la prochaine législature régionale.

Outre le réaménagement de la moyenne ceinture, la région porte un autre grand projet de mobilité dans la zone, la requalification de la fin de l'autoroute E40 en boulevard urbain.

Plan annexé à la demande de certificat d'urbanisme déposé par Bruxelles-Mobilité en avril 2018. Ce plan doit servir de base à la rédaction d'une étude d'incidence qui donnera les grandes lignes du réaménagement

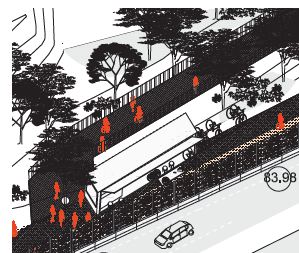


Parkway et la communauté métropolitaine

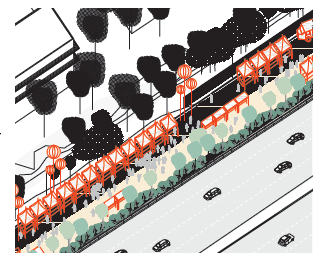
Un des autres futurs enjeux de la zone est la requalification de la fin de la E40 (à partir de Communauté) en boulevard urbain. Cette requalification consisterait en une diminution du nombre de bandes et une réduction de la vitesse après la sortie "Communauté". Grâce à cela, de l'espace sera repris à l'automobile pour être redistribué vers d'autres activités qui sont encore à définir. Certaines propositions portent sur la création d'un couloir dédié aux moyens de déplacement alternatif, de la création d'espaces événementiels, de la création d'un tunnel des sports

... Cette requalification permettra aux habitants proches de gagner en qualité de vie (amélioration de la qualité de l'air, diminution du bruit) et permettra également d'aligner les flux automobiles avec les capacités des voiries bruxelloises. Malheureusement, ce projet semble actuellement être au point mort alors qu'une phase test avait été annoncée pour juillet 2017. Il semblerait que des discussions doivent avoir lieu avec la Flandre.

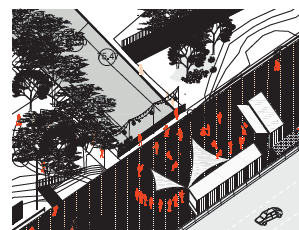
Ces discussions auraient logiquement du prendre place au sein



Proposition d'occupation en saison 1 : une "mobibliothèque", dédiée au prêt de moyens de déplacements alternatifs et à la réparations des vélos.



Proposition d'occupation en saison 1 : un espace événementiel dédié à l'organisation d'événements et appropriations ponctuels (foires, concerts, marchés, bourses, pique-nique...)



Proposition d'occupation en saison 1 : une buvette, ludothèque, espace de convivialité en balcon sur la ville au niveau du tunnel Grosjean



Proposition d'occupation en saison 1 : un "tunnel des sports" sécurisé par un filet pour les sports et jeux de balles.

Proposition de requalification d'espace.

Source : Rapport Final Masterplan Parkway.

de la "communauté métropolitaine" organe créé lors de la dernière réforme de l'état ayant pour objectif de permettre la concertation entre régions pour des matières telles que la mobilité. Malheureusement, ce dispositif reste encore un vœu pieux.

Le tour d'horizon des grands projets de la zone étant fait, nous pouvons passer à l'objet de cette présentation par perspective.brussels: Le Mediapark.

Mediapark ou la cité des Médias

Le projet Mediapark porte sur le réaménagement de l'espace occupé par le site de la RTBF et de la VRT. Ce site d'une superficie de 20 hectares est situé en bordure de la commune de Schaerbeek à proximité immédiate des frontières avec la commune d'Evere et de Woluwe-Saint-Lambert.



Tir National aux alentours de 1920.

Source : BruCiel

Le site, qui a accueilli jusqu'en 1964 le Tir national, abrite actuellement les sièges de la RTBF et de la VRT, ainsi que l'icône de télécommunication. Néanmoins, une grande partie du site est encore un espace vert, ouvert uniquement aux personnels des deux groupes de télévision belge. Alors que les bâtiments de la VRT et de la RTBF se font vieillissants, le Gouvernement Régional annonce en 2013, via l'approbation d'un Schéma Directeur, que la zone va accueillir les nouveaux sièges de la VRT et de la RTBF, mais également un ensemble de logements, commerces et équipements dédié au renforcement du pôle média, Mediapark était né.

Depuis, les architectes et urbanistes se sont mis à travailler dans l'ombre réalisée la vision du Schéma Directeur et concrétiser la nouvelle "cité des médias" bruxelloise. Les premières nouvelles de ce travail nous ont été présentées lors des réunions d'information.

Genèse d'un nouveau quartier

Le projet Mediapark c'est d'abord quelques chiffres du programme qui s'étalera sur les 20 hectares du site :

2000 à 3000 nouveaux logements pour environ 6 000 nouveaux habitants

5 000 travailleurs média : dont 1 300 pour la RTBF et 2 400 pour la VRT

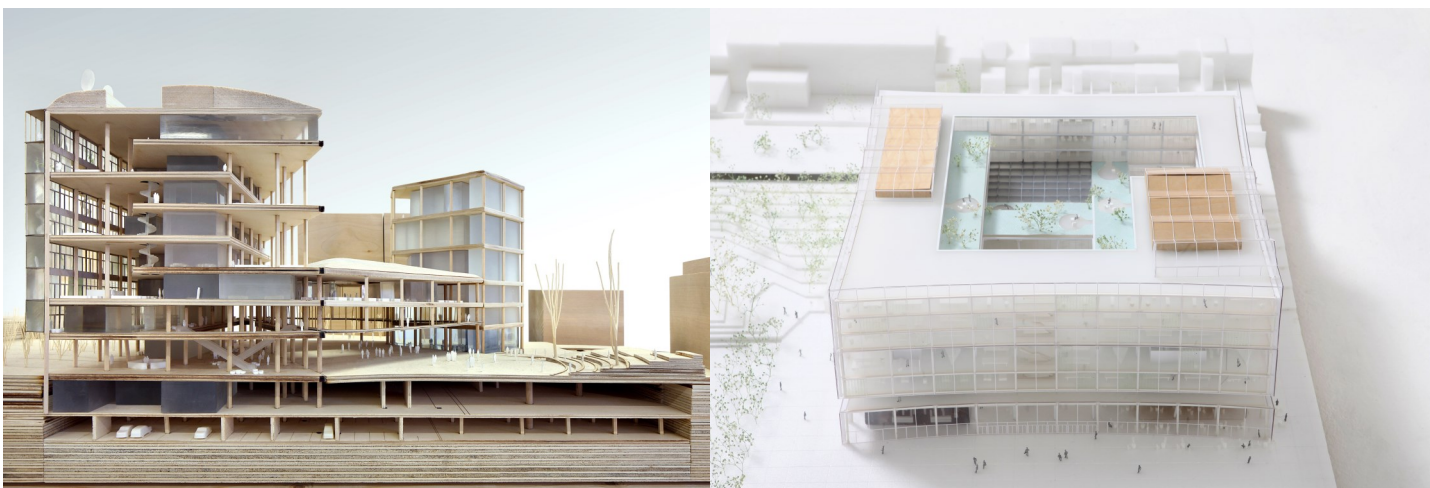
30 000 m² de nouvelles activités médias

24 000 m² de commerces

19 000 m² d'équipements publics

8 hectares de parc public

C'est véritablement un nouveau quartier qui sortira de terre d'ici 2030 d'après les prévisions. Outre ces quelques chiffres, le projet Mediapark a aussi pour ambition de rendre le site à la population, qui en a trop longtemps été dépossédée à cause de son caractère privé. De plus, peu d'espaces verts sont accessibles aux alentours de cette zone.



Maquette des nouveaux sièges de la VRT (à gauche) et de la RTBF (à droite). Déménagement prévu pour 2022–2023



Malheureusement, pour garder un espace de parc public de 8 hectares tout en gardant les objectifs fixés en termes de surface constructible, l'ensemble des bâtiments proposé propose des hauteurs imposantes culminant jusqu'à 70 mètres de haut pour les points les plus culminants.

Néanmoins, les urbanistes affirment qu'un travail sur les volumes et les façades permettra de garder une certaine perméabilité visuelle vers l'intérieur du projet.

La mobilité du site a également été étudiée, des boucles de circulation automobile desserviront les parkings souterrains avec des entrées via l'avenue Colonel Bourg, la rue Evenepoel ou l'avenue GeorGIN. Pour les piétons et cyclistes, le centre du projet accueillera une grande esplanade (pouvant accueillir des événements) qui traversera le site d'Ouest en Est. Une traversée Nord Sud est également prévue afin d'accueillir une ligne de transport en commun (probablement une ligne de bus).

Avant de rentrer dans les détails et dans la critique du projet présenté, nous tenons à rappeler qu'il ne s'agit, à l'heure actuelle, que d'un "projet" de Plan d'Aménagement Directeur et que les citoyens auront encore l'occasion de donner un avis (consultatif) avant son approbation. Rappelons également que l'adoption d'un PAD ne supprime pas les demandes de permis inhérentes à la construction de l'un ou l'autre bâtiment qui subiront également des procédures d'enquêtes publiques. Néanmoins, nous invitons toutes les personnes qui se sentent concernées à réagir le plus tôt possible et à chacune des étapes du projet.

Un nouveau quartier, dans un quartier ?

Si la proposition faite semble alléchante, et la volonté de rendre de l'espace public à la population louable, le projet nous semble trop tourné vers lui-même. En effet, les gabarits proposés sont imposants et même s'ils sont travaillés pour offrir à tous les nouveaux arrivant une vue agréable vers le centre du site, les habitants actuels se retrouveront, dans plusieurs cas face à d'imposantes tours alors qu'actuellement ils font face à un parc, certes inaccessible, mais vert. L'arrivée de ce quartier qui semble être qualitatif, n'apportera que pas d'amélioration du cadre de vie des habitants actuels en termes de vue.

Création d'un "parc" de 8 hectares

Une des grandes valeurs ajoutées du projet est la réalisation d'un parc "d'envergure régionale" de 8 hectares, la promesse de rendre accessible une zone verte actuellement privatisée. Malheureusement, lorsqu'on analyse les plans de plus près, on constate que les 8 hectares annoncés reprennent également les espaces publics imperméabilisés et esplanade prévue. La zone qui devrait, à notre sens, être considérée comme un parc (= zone de pleine terre) se retrouve fortement réduit, surtout que l'emprise des parkings souterrains n'est pas précisée.

Rappelons également qu'un projet exemplaire se doit d'apporter une gestion des eaux innovantes limitant à son maximum le rejet des eaux de ruissellement dans le réseau d'égouttage. Il est encore bien trop tôt dans le processus pour juger la manière dont cette gestion de l'eau sera réalisée néanmoins, c'est un aspect non négligeable et qui doit être pris en compte le plus en amont possible.

Nouveau quartier, nouveaux embouteillages ?

Le dernier point, qui nous semble être le plus important, est la gestion de la mobilité autour de ce nouveau quartier. En effet, les chiffres annoncés sont source d'inquiétudes : 6 000 nouveaux habitants; 5 000 travailleurs média; création de commerce et d'équipements (écoles ...) sont autant de potentiels mouvements supplémentaires qui risquent de venir engluier tout un quartier déjà fortement fréquenté. Évidemment, il est encore tôt pour se positionner définitivement à ce sujet, mais l'étude d'incidence qui accompagnera l'enquête publique du Plan d'Aménagement Directeur permettra d'obtenir des données objectives sur les flux et capacité d'un tel projet, mais devrait également rassurer.

Rappelons également que Mediapark n'est pas le seul grand projet qui concerne Ouest de Bruxelles au niveau de la moyenne ceinture, on pense également au projet de la friche Josaphat ou encore à la reconversion des Casernes d'Etterbeek en logement qui viendront s'ajouter au reste.

Envie de réagir ?

Sachez que Wolu-Inter-Quartiers, notamment via l'Inter-Comités Reyers compte réagir à la suite des présentations faites par perspective.brussels. Nous vous invitons bien entendu à faire de même. Pour ce faire, il vous suffit de remplir un formulaire en ligne sur le site de perspective.brussels ou par courriel via pad-rpa@perspective.brussels (en mentionnant PAD Mediapark) ou par courrier adressé à : perspective.brussels , Rue de Namur, 59 à 1000 Bruxelles.

Pour plus d'informations sur le projet, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de perspective.brussels ou à nous contacter par courriel (woluinterquartiers@hotmail.com).

*Nicolas Moulin,
Pour Wolu-Inter-Quartiers.*

"Inspirons le quartier", une aide aux projets durables citoyens

Pour la 3^{ème} année, Bruxelles-Environnement lance son appel à projets "Inspirons le quartier". Cet appel à projets permet aux citoyens désireux de lancer un projet pour rendre le cadre de vie de leur quartier plus durable d'obtenir un accompagnement dans la réalisation et un financement allant jusqu'à 15 000 € !

Les projets soumis doivent avant tout être des projets citoyens, ils doivent être construits pour et par les habitants du quartier en rassemblant les idées, ressources et motivations d chacun. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie du quartier par la préservation de l'environnement et le développement durable. Plusieurs thématiques peuvent être abordées pour un projet :

- Promouvoir le Good Food, une alimentation durable, équilibrée, locale et de saison avec par exemple la création d'ateliers culinaires, l'installation d'un potager collectif ou d'un poulailler.
- Remettre la nature dans son quartier avec des projets de verdurisation de façade, ou l'embellissement des espaces communs pour attirer la biodiversité.
- Installer un compost collectif pour optimiser l'utilisation des déchets organiques dans votre quartier.
- Développer un projet "zéro déchet" avec la création d'ateliers, la mise en place d'un système de location d'objet ...

Et si vous souhaitez faire tout cela, vous pouvez postuler pour "les Quartiers Durables Citoyens" qui permettent un financement plus important.

L'appel à projets s'adresse à tout groupe de citoyen, voisins, connaissances, amis, habitant d'une rue ou d'un quartier mais également aux associations de fait et à certains types d'ASBL. Les seules conditions sont de composer un groupe pilote de minimum 5 citoyens qui portera le projet tout au long de son développement et que son mode de fonctionnement soit participatif.

De nombreuses initiatives ont déjà vu le jour, notamment dans notre commune, grâce à ses aides.

Si vous souhaitez avec l'aide d'autres habitants de votre quartier répondre à l'appel de Bruxelles-Environnement, deux séances d'informations sont prévues le mercredi 27 juin et le lundi 17 septembre. La séance du 27 juin aura lieu à Elzenhof, Avenue de la Couronne, 12 à Ixelles entre 16h et 18h00. Le lieu de la séance du 17 septembre n'est pas encore déterminé. Si vous souhaitez y participer, une inscription est préférable via citi-zensprojects@environnement.brussels

En outre, sachez que Wolu-Inter-Quartiers est prêt à vous aider pour les démarches de dépôt de dossier pour peu que le projet respecte notre déontologie. N'hésitez pas à nous contacter par courriel woluinterquartiers@hotmail.com ou via notre site internet. Pour obtenir l'ensemble des informations officielles rendez-vous sur : www.environnement.brussels.

*Nicolas Moulin,
Pour Wolu-Inter-Quartiers.*

QUARTIERS EN FÊTE

30 JUIN 2018 GRANDE FÊTE QUARTIER HOF TEN BERG

Programme

Brocante des
riverains de 8h à 18h

Triplette en ville
de 10h à 13h

Nombreuses
Animations et
festivités
de 11h à 18h.

Concerts :

12H: Funky Booding

15h: KLD

16h: Yakamoz

(école de musique
Anatolienne)

17h45: DeeJay Jhones

19h: The High Trees

21h: Mike and the
Guitarist

Barbecue et bal des
voisins de 19h à 23h

8€ en pré-vente

9€ sur place

Réservation au

0494/28 24 98 ou

0496/ 81 16 42



Lieu:

Avenue Wolvens

N'oubliez pas de visiter de temps en temps
notre site

internet www.wiq.be

Et de vous abonner à notre lettre d'information
électronique

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?

Contact : Nicolas Moulin, coordinateur : Tél.: 02 762 39 44

Email : woluintergartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° BE77 9795 4933 4142

Abonnement au Bulletin
de 6 à 10 € / an, selon ...



Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert et d'ACTIRIS.

